ETAT CIVIL CATHOLIQUE / MONTREAL
ST-JEAN-BAPTISTE-DE-MONTREAL,
, *1882-1899*
1886

et de Adolphe Normandin père de l'épouse qui, ainsi que les époux a signé avec nous, lecture faite. -

Marie Mizon
Arthur Normandin
Adolphe Normandin

M. Auclair curé.

N. 12. Michel Frs. Boire et M. Louise Depuis

Ce premier Mars, mil huit-cent quatre-vingt-six, ~~vu~~ les publications d'un ban de mariage fait au prône de notre messe paroissiale, d'une part de St Jacques entre Michel Franc. vis Boire tailleur: fils de la paroisse St Jacques de Montréal, fils majeur de feu Michel François Boire en son vivant cordonnier de la même paroisse, et de Marie Lacroix d'une part. et Marie Louise Depuis domiciliée en cette paroisse fille majeure de Joseph Alexandre Depuis peintre et de Virginie Labelle de cette paroisse d'autre part; les parties ayant obtenu dispense des deux autres bans, et ne s'étant découvert aucun autre empêchement quelconque; nous soussigné prêtre vicaire avons reçu le mutuel consentement des parties, et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Corbeil beau-père de la paroisse St Jacques de Montréal oncle et témoin spécial de l'épouse; et de Joseph Alexandre Depuis père et témoin spécial de l'épouse, lesquels avec les époux ont signé avec nous. Lecture faite. six mots interlignés

Joseph Corbeil
A. Depuis
M. F. Boire
M. L. Depuis.

Ls. O. Lefaivre Ptre vic.

N. 13. David Sincennes et M. Celina Dupré

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-six, après la publication d'un ban de mariage fait au prône de nos messes paroissiales dispense des deux autres bans ayant été accordée par le Révérend Messire

Dix-septième feuillet 17

L. A. Maréchal Vicaire Général de ce diocèse entre David Sincennes commis marchand soussigné fils majeur de David Sincennes marchand et de Alice Bertrand de cette paroisse d'une part; et Marie Célina Dupré fille majeure de feu Benjamin Dupré en son vivant officier de douanes et de Sophie Carpentier de cette même paroisse d'autre part; ne s'étant découvert aucun empêchement ni opposition, nous soussigné prêtre vicaire avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de David Sincennes père de l'épouse, soussigné et de Wilfrid Dupré, marchand soussigné témoin de l'épouse; cette dernière a signé, le dit époux fait.

Marie Celina Dupré
David Sincennes
David Sincennes
Wilfrid Dupré

L. A. Maréchal Ptre vic.

1369 Ios. Rodolphe Zotique Robillard

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-six, dans soussigné, bâtisse de cette paroisse, avons baptisé Joseph Rodolphe Zotique né le même jour, fils légitime de Israël Robillard, cultivateur, et de Odile Lionel de cette paroisse. Le parrain a été Louis Zotique Lemieux cultivateur sur cette paroisse, qui, ne sachant écrire a signé, et la marraine Emilda Lionel, épouse du parrain et tante de l'enfant qui ne sait signer. Lecture faite

Israël Robillard
L. Zaud Grenier
V. Bruneau Ptre

1370 M. Clara Mauricie

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt-six, dans soussigné, bâtisse de cette paroisse, avons baptisé Maria Clara, née le même jour, fille légitime de Démétrius Maurice, charretier, et de Rose Dare, de cette